



Paris, le 14 juin 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Investissements d'avenir

Le Gouvernement lance aujourd'hui le programme national « très haut débit »

Lundi 14 juin 2010, le Premier Ministre a publié le cadre dans lequel seront utilisés les 2 milliards d'euros prévus par les investissements d'avenir pour faciliter le déploiement des réseaux à très haut débit.

Cette publication intervient après une consultation publique, menée au premier trimestre, qui a permis de recueillir l'avis des tous les acteurs intéressés.

En complément du programme national « très haut débit », Nathalie Kosciusko-Morizet rend public aujourd'hui l'avis de l'ARCEP et de l'Autorité de la concurrence ainsi que la synthèse de la consultation publique (CF annexes ci-jointes).

Afin de permettre une mise en œuvre opérationnelle très rapide de ce programme, Nathalie Kosciusko-Morizet et René Ricol, Commissaire général à l'investissement, ouvriront dès le mois de juillet prochain la première phase de ce chantier. Afin de garantir la cohérence entre initiatives publiques et privées, ils recueilleront les engagements de déploiement des opérateurs et recenseront les projets des collectivités territoriales. Dans le même temps, la secrétaire d'Etat et le Commissaire général lanceront un appel à projets pilotes pour expérimenter les conditions du déploiement du très haut débit. Ces expérimentations auront lieu en dehors des zones très denses, et associeront les opérateurs privés et les collectivités locales.

Pour en savoir plus :

Lien vers le communiqué du Premier Ministre :

<http://www.gouvernement.fr/presse/le-premier-ministre-presente-le-programme-national-tres-haut-debit>

Lien vers le programme national « très haut débit » :

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/communiques/Programme_national_tres_haut_debit.zip

Lien vers la consultation publique :

<http://www.telecom.gouv.fr/rubriques-menu/organisation-du-secteur/textes-reglementaires/consultations-appels-candidatures/consultations-ouvertes/programme-national-tres-haut-debit-2301.html>

Contact presse :

Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet : Anne Dorsemayne – 01 42 75 56 54 - anne.dorsemayne@pm.gouv.fr